



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil municipal :
le 25/03/2025

Publication :
le 04/04/2025

SEANCE DU 31 MARS 2025

Délibération n° D-2025-76

Mise à jour du tableau des effectifs

Président :

Monsieur Jérôme BALOGÉ

Présents :

Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Dominique SIX, Madame Rose-Marie NIETO, Monsieur Nicolas VIDEAU, Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Monsieur Elmano MARTINS, Madame Florence VILLES, Monsieur Philippe TERRASSIN, Madame Valérie VOLLAND, Monsieur Thibault HEBRARD, Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Gerard LEFEVRE, Monsieur Eric PERSAIS, Madame Yvonne VACKER, Monsieur Guillaume JUIN, Madame Aline DI MEGLIO, Madame Sophie BOUTRIT, Monsieur Florent SIMMONET, Madame Aurore NADAL, Monsieur François GUYON, Madame Stéphanie ANTIGNY, Madame Yamina BOUDAHMANI, Monsieur Karl BRETEAU, Monsieur Romain DUPEYROU, Madame Noémie FERREIRA, Monsieur Nicolas ROBIN, Madame Ségolène BARDET, Monsieur François GIBERT, Madame Véronique BONNET-LECLERC, Madame Cathy GIRARDIN, Monsieur Sébastien MATHIEU, Madame Elsa FORTAGE, Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Monsieur Hugo PASQUET--MAULINARD, Madame Julia FALSE.

Secrétaire de séance : Véronique ROUILLE-SURAUULT

Excusés ayant donné pouvoir :

Madame Christelle CHASSAGNE, ayant donné pouvoir à Monsieur Gerard LEFEVRE, Madame Jeanine BARBOTIN, ayant donné pouvoir à Monsieur Dominique SIX, Monsieur Lucien-Jean LAHOUSSE, ayant donné pouvoir à Madame Rose-Marie NIETO, Madame Lydia ZANATTA, ayant donné pouvoir à Madame Marie-Paule MILLASSEAU, Monsieur Hervé GERARD, ayant donné pouvoir à Monsieur Elmano MARTINS, Madame Mélina TACHE, ayant donné pouvoir à Madame Véronique ROUILLE-SURAUULT, Madame Fatima PEREIRA, ayant donné pouvoir à Monsieur Florent SIMMONET, Monsieur Bastien MARCHIVE, ayant donné pouvoir à Monsieur Jérôme BALOGÉ, Monsieur Baptiste DAVID, ayant donné pouvoir à Monsieur Nicolas ROBIN

Excusés :

Monsieur Michel PAILLEY.

Direction Ressources Humaines

Mise à jour du tableau des effectifs

Madame Anne-Lydie LARRIBAU, Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Vu le Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code général de la fonction publique ;

Vu Code du travail ;

Vu Code de l'action sociale et des familles, notamment ses articles L.432-1 à L.432-6 et D.432-1 à D.432-9 ;

Vu les décrets portant statuts particuliers des cadres d'emplois et organisant les grades s'y rapportant ;

Considérant qu'au regard des besoins de la Ville de Niort et des moyens nécessaires pour son fonctionnement, il y a lieu d'actualiser le tableau des emplois ;

Considérant les besoins de recrutements temporaires pour les agents relevant du statut de droit public et ceux relevant du statut de droit privé ;

Considérant que les emplois permanents vacants peuvent être occupés par des agents contractuels de droit public conformément à l'article L.332-8 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Considérant la possibilité de recruter des agents contractuels pour assurer le remplacement temporaire d'agents publics territoriaux sur des emplois permanents dans les cas prévus à l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique, ou pour occuper des emplois permanents afin de faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire territorial conformément à l'article L.332-14 du même code ;

Considérant que pour faire face un besoin lié à un accroissement temporaire ou saisonnier d'activité, des agents contractuels peuvent être recrutés temporairement sur des emplois non permanents conformément à l'article L.332-23 du Code général de la fonction publique ; que leur rémunération est fixée par référence aux grades indiqués dans le tableau ci-joint en annexe, en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience ;

Créations emplois permanents :

BUDGET	Pôle	DIRECTION	EMPLOI	Profil statutaire de l'emploi (par filière)		Durée du travail	Catégorie d'emplois	Nombre
				Grade minimum de recrutement à l'emploi	Grade maximum d'ouverture de l'emploi			
PRINCIPAL	Pôle Ingénierie et Gestion Technique	Direction Bâtiments et Projets	Chef(fe) de projets	Ingénieur		TC	A	1
		Direction Patrimoine et Moyens Régie Patrimoine et Moyens	Serrurier(ère)	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	1
			Responsable de la gestion technique des bâtiments	Technicien	Technicien principal de 1ère classe	TC	B	1
	Pôle Vie de la cité et du territoire	Direction Education	Assistant(e) d'éducation	Agent spécialisé principal de 2e classe des écoles maternelles	Agent spécialisé principal de 1re classe des écoles maternelles	TC	C	6
			Directeur(rice) de l'Education	Attaché territorial Directeur territorial (grade en voie d'extinction)	Attaché hors classe	TC	A	1
			Agent(e) d'entretien polyvalent	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal de 1ère classe	TC	C	2
		Direction Animation de la Cité	Assistant(e) de gestion administratif(ve) et comptable - Régisseur(se)	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1
		Direction Accueil et Formalités Citoyennes	Agent(e) d'état civil	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1
			Responsable de service	Attaché	Attaché Principal	TC	A	5

PRINCIPAL			Chargé(e) de gestion administrative	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	1
			Instructeur gestionnaire de dossiers	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1
	Pôle Vie de la cité et du territoire		Assistant(e) de gestion administrative et citoyenne	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	6
			Chargé(e) d'état civil	Rédacteur	Rédacteur principal de 1ère classe	TC	B	1
			Agent(e) d'accueil Mairies de proximité	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	8
			Opérateur(trice) de la relation citoyenne	Adjoint administratif territorial	Adjoint administratif principal de 1ère classe	TC	C	2
	Pôle Ressources	Direction du secrétariat général	Directeur(rice) du secrétariat général	Attaché territorial Directeur territorial (<i>grade en voie d'extinction</i>)	Attaché hors classe	TC	A	1
	Direction Générale	Direction de la Sécurité, de la Tranquillité Publique et de la Prévention de la délinquance	Policier(ère) municipal(e)	Gardien-brigadier	Brigadier-chef principal	TC	C	1
	Pôle Développement Durable	Direction de la Réglementation et de l'Attractivité Urbaine	Agent(e) SSLIA et de piste	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise principal	TC	C	1

Création emplois temporaires :

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Cat.	Durée du travail	Nombre
				Grade minimum	Grade maximum			
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Education - Service Animation	Agent polyvalent	Adjoint technique territoriale	Adjoint technique Territoriale Principal 1ère classe	C	100%	3
			Agent polyvalent	Adjoint technique territoriale	Adjoint technique Territoriale Principal 1ère classe	C	30h	4
		Direction de l'Education - Service Restauration	Agent polyvalent	Adjoint technique territoriale	Adjoint technique Territoriale Principal 1ère classe	C	100%	3
		Culture	Régisseur de salle	Technicien	Technicien principal 1ère classe	B	Temps complet	1

Création emplois saisonniers :

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	EMPLOI	Cadre d'emploi et ou grades		Cat.	Durée du travail	Nombre
				Grade minimum	Grade maximum			
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Education	Directeur	Directeur de centres de vacances		-	Temps complet	6
			Directeur adjoint	Directeur adjoint de centres de vacances		-	Temps complet	6
			Animateur	Animateur		-	Temps complet	125
		Direction Animation de la Cité	Agent d'exploitation	Adjoint technique	Adjoint technique Principal 1ère classe	C	100%	2
		Direction Accueil et Formalités Citoyennes	Agent de cimetières	Adjoint technique	Adjoint technique Principal 1ère classe	C	100%	2

Création emplois temporaires de droit privé / Contrat d'engagement éducatif :

BUDGET	Pôle	DIRECTION Service	Niveau de rémunération - Budget alloué	Quotité de travail	Nombre
PRINCIPAL	Pôle Vie de la Cité	Direction de l'Education	17 000 €	TC	22

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver les créations figurant dans les tableaux des emplois ci-dessus ;
- autoriser le recrutement d'agents contractuels pour remplacer des fonctionnaires ou agents contractuels dans les conditions fixées par l'article L.332-13 du Code général de la fonction publique.

**LE CONSEIL
ADOpte**

Pour : 42
Contre : 2
Abstention : 0
Non participé : 0
Excusé : 1

Le Secrétaire de séance

Le Président de séance

Véronique ROUILLE-SURAUlt

Jérôme BALOGe